



CONSEIL d'ECOLE

Jeudi 20 juin 2013

Personnes présentes au Conseil d'Ecole

Madame Aubert, Directrice de l'Ecole Primaire

Enseignantes de maternelle et élémentaire : Mme Roth Richefort (MPS), Mme Pflüger (CP), Mme Kamlet (CE1), Mme Westerburg (CE2), M Charmillon (CM1), Mme Foisnet (CM2).

Enseignantes d'allemand: Mme Biro

Représentants de parents: Pascale Bech, Dominique Petre, Isabelle Sanchez, Natalie von Rom, Sorin Crainic, Sandrine Idé, Patrick Bullinger

Secrétaires de séance : **Les représentants de parents**

ORDRE DU JOUR:

1. **Le point sur le projet d'école**
2. **La structure de l'école à la rentrée 2012/2013**
3. **Evaluations**
4. **Questions diverses**

1. Le point sur le projet d'école

Questions des représentants des parents:

Bilan des questions au conseil d'école: une des attributions du conseil d'école est la présentation en fin d'année scolaire de la part de la direction de l'école aux membres du conseil d'école d'un bilan sur toutes les questions évoquées au conseil d'école, notamment sur la réalisation du projet d'école, et sur les suites qui ont été données aux avis qu'il a formulés. La direction pourrait-elle présenter ce bilan aux membres du conseil ?

Les quatre grands axes sont toujours d'actualité – Mme Aubert rappelle que les projets d'école sont validés par l'inspecteur de la zone et transmis au service pédagogique de l'AEFE.
Ce point a été rappelé par l'inspecteur lors d'un entretien avec l'UPEA en juin.

A. Axe : développement de la langue française

- L'utilisation des rallyes s'est généralisée sur l'ensemble des niveaux (aucun caractère obligatoire). L'école a fait de nombreux achats pour permettre à chaque classe d'avoir un rallye. Ces achats vont encore se poursuivre. Mme Pflüger explique qu'en cycle 2, chaque classe dispose d'un rallye lecture, soit une caisse de 30 livres qui restent dans la classe, ce qui est très confortable
- Lire à d'autres : certaines classes de CE2 ont lu pour des élèves de CP. Mais si on peut avoir des actions ponctuelles, le but du projet d'école est de créer des actions pérennes.

- 2. Une action sur le vocabulaire a démarré en maternelle. Mme Roth explique que l'établissement a acheté de nombreux jeux facilitant la mise en place d'activités de langue orale : cartes contenant des noms, des scènes, images séquentielles, arts et métiers. Cette action va se renforcer l'an prochain, l'objectif de ce travail est d'améliorer la maîtrise de la langue française. Mme Aubert précise que la langue est un domaine délicat à mettre en place et le PRF (Plan Régional de Formation) de l'AEFE établi sur la zone Europe Centrale a pris cette donnée en compte. Depuis 2 ans des collègues parent en stage sur ce thème.

B. Le développement de la langue allemande

Madame Aubert souligne que le travail mené ces 2 dernières années avec l'équipe allemande est conséquent. L'ensemble des actions est réalisé (évaluations, programme commun, livrets évaluation ...)

A présent l'équipe s'attache à réfléchir sur la DNL, particulièrement Sachkunde dispensée en binôme. Les enseignants allemands ont commencé mais les enseignants français y seront associés.

Mme Biro informe qu'un glossaire de vocabulaire a été réalisé un sur les thèmes abordés dans les classe. Il permet ainsi d'assurer un bagage commun à chaque élève de l'école.

L'objectif du travail commun est de réaliser des dossiers accessibles à tous dans lesquels se trouveront les expériences, le glossaire, les exercices, les évaluations etc.

Les thèmes de Sachkunde sont issus du programme d'enseignement français.

L'intérêt de ce travail, explique Mme Aubert insiste est de s'assurer que tous les élèves d'un même niveau aborde les mêmes domaines et possèdent la même culture scientifique.

Le cahier d'expérience est en usage.

Question de l'UPEA:

L'enseignement d'allemand: lors de l'année scolaire 2012-2013, on a assisté à la démission d'un professeur d'allemand germanophone. Celui-ci a été remplacé par deux personnes pour les matières Sachkunde et l'allemand pour les germanophones. Comment s'effectue dans ce genre de situation le choix des remplaçants ? Les parents se posent la question de l'unité et de la cohérence d'ensemble de l'offre pédagogique du LFVH, dont les deux langues et le statut d'Ersatzschule devraient être la fierté et une absolue priorité.

- Réponse de la direction : Mme Aubert fait référence à la lettre récente de M. Meyer aux parents sur la cohérence de l'offre pédagogique en sachant que l'allemand est prioritaire au même titre que toutes les autres matières. Mme Aubert explique que le remplacement s'est effectué de manière interne et remercie les enseignants qui ont accepté un nombre supplémentaires d'heures de cours. Elle ajoute que quelle que soit l'école, il est très difficile de trouver des enseignants allemands au mois de mai qui annonce son départ mi avril, dans un Land qui manque déjà de professeurs. La solution proposée était la plus satisfaisante.
- Remarque de Mme Idé: pour les parents aussi toutes les matières ont la même importance, s'ils ne manifestent d'inquiétude que vis-à-vis de la qualité de l'allemand, c'est bien parce qu'ils sont préoccupés des nombreux départs et de leurs remplacements, et qu'ils perçoivent un risque, ce qui n'est pas le cas pour les autres matières. Les parents insistent sur le fait que les professeurs d'allemand aient la formation adéquate et maîtrisent parfaitement la langue qu'ils utilisent pour leur enseignement à des enfants germanophones de langue maternelle.. Quant à l'inquiétude croissante des professeurs face à la pression des parents, c'est justement parce que les parents ont un grand respect des enseignants de l'établissement en matière de leurs qualifications qu'ils souhaitent que les professeurs enseignant en allemand aient eux

aussi les qualifications allemandes requises. Bien sûr, les parents comprennent qu'il n'est pas facile de trouver des professeurs allemands dans la Hesse.

C . Axe : Développement scientifique

La semaine des sciences s'est déroulée différemment selon les classes. Les petites sections ont travaillé ensemble, avec 10 minutes d'expérience par jour pendant quelques jours. Mme Roth remercie les parents qui ont bien voulu aider lors de cette semaine. Les CP-CE1 ont 4 expériences ou même davantage en une journée.

Sur le CE2 cela a été fait sur 4 semaines pour tout le monde avec le même matériel et les mêmes expériences.

Les CM1 avaient tous un protocole commun, mais fait sur des jours différents. Comme l'année dernière il y avait trop peu de temps, cette année les expériences ont été étalées dans le temps pour avoir une vraie démarche scientifique, réfléchir, se rendre compte des différentes erreurs faites et améliorations possibles.

Le cahier d'expériences est fait maintenant de manière systématique. Il pourra « disparaître » du Projet d'école, car il est ancré dans les habitudes.

D. Axe : Renforcer l'aide aux élèves en difficulté

Mme Aubert rappelle aux parents ce que l'Inspecteur de la zone leur a dit lors de leur entretiens du mois de juin, à savoir la reconnaissance du travail effectué pour les élèves en difficulté et l'organisation du soutien dans notre école.

Les dispositifs ont largement été expliqués dans de précédents conseils d'école.

M. Charmillon fait le point sur la situation :

Augmentation des Auxiliaires de Vie Scolaire ou AVS de 1 en 2009 jusqu'à 6 en 2012. Les AVS sont des solutions temporaires dans le sens où la demande doit être renouvelée et motivée chaque année. Il existe différents financements possible (Sozialamt, famille, employeur, subvention AEFÉ si la famille est boursière...). Mme Petre insiste sur l'effet positif qu'entraîne la présence d'un enfant handicapé sur les enfants qui ne le sont pas au sein d'une même classe.

En France, il y a une très forte augmentation du nombre d'enfants handicapés dans les écoles ordinaires ce qui est la conséquence de la loi d'intégration. Depuis cette année, l'Allemagne aussi va intégrer les élèves handicapés dans les écoles ordinaires. A l'école Victor Hugo de Francfort, le nombre d'enfants qui ont des plans (PAI) diminue légèrement, ils représentent 6,30% des effectifs. Ce pourcentage concerne tous les élèves qui ont besoin de la mise en place d'un plan, quels que soient les troubles: moteur, troubles dys, haut potentiel.

Les différents troubles à l'origine d'une demande de traitement spécial (PAI) dans notre école sont :

- troubles intellectuels et cognitifs,
- troubles du psychisme
- troubles du langage et de la parole
- troubles viscéraux (longues maladies)
- troubles moteurs (hémiplégie)
- troubles associés (polyhandicapés)

Dans notre école, ce sont neuf fois sur dix les enseignants qui attirent l'attention sur un problème, les parents seulement une fois sur dix.

L'école propose deux types d'aide dans le cadre de la mise en place de Plans : individuelle (mi-temps ou mutualisée).

Avec les enseignants de l'équipe, l'école a organisé un dispositif de soutien pédagogiques sur les heures libérées par l'allemand.

Le LFBVH ne dispose pas comme en France des CLIS (classe pour l'inclusion scolaire) en primaire ou des ULIS (Unité Locale pour l'Inclusion Scolaire)

Il faut différencier les difficultés dans l'apprentissage et les difficultés cognitives. Ces dernières surtout sont: découragement, anxiété stress, estime personnelle, phobie scolaire, ennui.

2. Structure pédagogique à la rentrée de septembre 2013

Madame Aubert précise que les chiffres annoncés sont indicatifs mais évolueront. La structure pédagogique pourra elle aussi évoluer si au retour des vacances, des changements importants sont constatés. On parle d'élèves « inscrits » lorsque les frais d'inscription ont été payés.

En date du 20 juin, la moyenne serait de 20 à 25 élèves par classe.

120 nouveaux élèves seront accueillis à la rentrée (maternelle et élémentaire). Ce qui équivaut aux effectifs suivants par niveau, selon les indications actuelles:

Sont effectivement inscrits aujourd'hui : 40 élèves en MPS, 47 en MMS, 73 en MGS, 83 au CP, 91 en CE1, 88 en CE2, 95 en CM1 et 84 en CM2.

Les représentants des parents souhaitent avoir un point sur les effectifs et en particulier sur les départs de CM1 ou CM2 pour rejoindre le système allemand.

Réponse de la direction: il n'y a pas de « fuite » des CM1 vers le système allemand. 14 élèves partent dont une partie vers la France, l'étranger ou vers un autre Land en Allemagne. Il y a 10 nouvelles arrivées en CM2. Pour Mme Aubert, si on peut avoir l'impression que les départs ont augmenté, c'est parce que le nombre d'élèves général de CM1 a augmenté, mais le pourcentage d'élèves qui s'en vont reste stable et n'est aucunement significatif. Au vu de ces chiffres, l'idée de départs massifs vers le système allemand en fin de CM1 est infondée.

Question de l'UPEA

Sur la base de quels critères décide-t-on ou non de remélanger les élèves entre les différentes classes d'un même niveau ? Il semble que chaque année ce soit différent pour chaque enfant.

Dans quels cas un enseignant suit-il sa classe une seconde année, y a-t-il des règles ou est-ce simplement à la demande de l'enseignant ?

Réponse de la direction : la question a déjà été posée l'an dernier au conseil d'école de juin. Comme la démarche est la même, la réponse sera identique à celle de l'an dernier.

Pour le choix des classes, les enseignants émettent une liste de vœux et la décision est prise de manière collégiale en conseil des maîtres puis acceptée par la direction.

Comme l'an dernier, le souci principal pour les constitution de classe, est de répartir au mieux le profil des élèves entre les différentes classes d'un même niveau: ne pas mettre tous les enfants avec des difficultés dans une même classe. Cette répartition est effectuée par les enseignants d'un même cycle en s'appuyant également sur les résultats des évaluations de fin d'année.

Rentrée scolaire: les informations seront transmises début juillet sur le site internet du LFBVH. Les horaires seront mis sur le site, sur le même principe que l'année dernière afin de faciliter la rentrée des maternelles.

Les horaires de rentrée Les horaires de rentrée et de fin des cours pour la première journée seraient semblables à celles de l'année dernière, à savoir :

Maternelle		Primaire		Collège		Lycée	
Début des cours	Fin des cours	Début des cours	Fin des cours	Début des cours	Fin des cours	Début des cours	Fin des cours
PS groupe 1 : 9h15	10h45	9h	13h	9h	12h	10h	12h
PS groupe 2 : 11h15	12h45						
MS : 10h	13h						
GS : 10h	13h						

Le secrétariat transmettra par mail la constitution des deux groupes de PS en tenant compte le plus possible des fratries.

3. Evaluations communes par niveau

- Question de l'UPEA:

Evaluations: les enfants ont passé des évaluations fin mai / début juin, or à priori elles ne sont obligatoires que pour les CE1 et les CM2. Pour quelle raison les fait-on passer à tous les niveaux? Le suivi de la scolarité par les parents implique que ceux-ci soient bien informés des résultats et du comportement scolaires de leurs enfants. Pourquoi les résultats des évaluations ne leur sont-ils pas communiqués ?

Cette question a déjà été posée l'an dernier au conseil d'école de lui 2012. Les éléments de réponse seront identiques.

Madame Aubert indique que les évaluations nationales n'ont pas été supprimées mais qu'elles n'ont plus un caractère obligatoire. Elle ajoute que quels que soient les changements envisagés pour les évaluations nationales, les équipes pédagogiques peuvent décider de la mise en place d'évaluations pédagogiques internes. C'est ce qui a été décidé et réaffirmé cette année dans le cadre du projet d'école). Ce dispositif est approuvé par l'inspecteur de l'éducation nationale de la zone.

Elles permettent de dresser le bilan des acquis des élèves en français et en mathématiques à chaque niveau de la GS au CM2. Les résultats de chaque élève sont directement communiqués aux parents par l'enseignant/e de la classe. .

Les évaluations communes pédagogiques sont décidées collectivement par les équipes (en conseil des maîtres) et ont bien eu lieu cette année à tous les niveaux.

Tout ce dispositif d'évaluations a été présenté lors du premier conseil d'école lors de la présentation du projet d'école défini lui pour quatre ans (à consulter sur le site de l'établissement). Les documents du projet d'école sont actualisés une fois par an et sont diffusés au début de l'année scolaire au premier (ou deuxième) conseil d'école, puis validés par le conseil d'établissement suivant.

Les évaluations pédagogiques communes visent plusieurs objectifs :

- évaluer plus objectivement des résultats de l'élève en se référant au programme.
- repérer plus précisément les difficultés de l'élève
- suivre l'évolution de l'élève au dans son cursus
- aider à la constitution des classes
- permettre des ajustements aux enseignements

Dans tout processus d'apprentissage, Mme Aubert rappelle qu'il est important de se demander en fin d'année quelles compétences sont atteintes par chaque élève du même niveau de classe.

Mme Bech demande s'il sera possible aux parents d'avoir les résultats des évaluations. Mme Aubert répond que c'est envisageable.

Les enseignants soulignent que plutôt que de prévenir et de risquer d'affoler les élèves, il est préférable d'intégrer ces évaluations au rythme de la classe.

Le but de ces évaluations est d'évaluer et de comprendre le groupe et non de comparer chaque enfant par rapport aux autres. Certains enseignants disent aux enfants « vous » avez mieux réussi dans ce domaine et il faut que « nous » travaillions plus cet autre domaine.

Ces évaluations à tous les niveaux sont un outil précieux qui permet de suivre l'évolution des enfants ou d'un groupe sur plusieurs années. Elles permettent de donner à chaque collègue à la rentrée un bilan sur son nouveau groupe.

La directrice montre un tableau qui permet de suivre une cohorte d'élève au long de son cursus. Ainsi, les élèves en difficulté sont facilement repérables et ainsi, l'équipe peut agir plus rapidement

4. Questions diverses

- *Récréations: Quand le temps est beau, l'école pourrait-elle sortir les jouets pour occuper les enfants et diminuer l'agressivité dans la cour de récréation ? Quand le temps est mauvais : quel est l'état d'avancement sur la question posée en conseil d'école concernant les possibilités de garder les enfants à l'intérieur ? Quelles solutions concrètes avez-vous envisagées pour la période qui encadre le déjeuner ?*

Mme Aubert annonce que les jouets sont déjà sortis et disponibles auprès des enfants par beau temps. Mme Roth ajoute que les classes de maternelle ont toujours des jouets dans la cour.

Pour les « grosses intempéries », la direction annoncera aux collègues que le dispositif est en action. Chaque enseignant sera alors libre de décider d'aller sous le préau ou et de rester dans la classe. Cette mesure s'accompagne inévitablement de changements d'organisation non négligeables comme la suppression des personnels de surveillance dans la cour. Ce dispositif restera exceptionnel car les enfants ont besoin de sortir.

Concernant la pause du déjeuner, Mme Aubert regrette ne pas avoir de solution concrète à proposer.

- *Etat des toilettes: L'état des toilettes de l'école primaire laisse à désirer (malpropreté, mauvaises odeurs, manque de papier, toilettes bouchées..). Les enfants préfèrent souvent se retenir plutôt que d'aller aux toilettes de l'école, au risque de connaître des problèmes de santé. Quelles mesures peuvent-elles être prises pour améliorer la situation?*

La direction confirme que les toilettes garçons dans la cour devraient être rénovées afin que l'écoulement d'eau et l'aération soient améliorés. Les devis des travaux sont en cours. En attendant, Mme Aubert invite tous les petits garçons à tirer la chasse...

Pour terminer, les représentants des parents demandent à ce que les dates des conseils soient diffusées à l'avance au début de l'année scolaire pour des raisons d'organisation. Les représentants des parents demandent également à ce que les horaires de réunion du conseil d'école soient fixés après 15h si possible, ce qui permettrait aux représentants des parents de maximiser leur participation. Aucune décision n'a été prise sur les horaires. Si ces 3 conseils d'école sont annoncés dès la rentrée, chacun devrait pouvoir s'organiser plus aisément.

Pour sa part, Mme Aubert remercie

- Mme Dominique Petre pour son soutien dans le projet « auteurs à l'école ». Les prochaines rencontres sont déjà prévues pour l'an prochain.
- les parents qui par leur présence et leur aide aux côtés des enseignants, ont permis différentes sorties, visites, ateliers (sciences, cuisine) ou événements (classe verte, permis vélo, tournoi de foot, opération « torchons »...) et cette année pour l'hébergement des élèves lors du concours de discours.
- Les enseignants pour leur collaboration lors des différents conseils tout au long de l'année

Voici les enseignants qui quittent l'école à la fin de cette année scolaire.

L. TRIBOLET (cycle3)
J. NEUGEBAUER (allemand)

Nous leur souhaitons de tout cœur bonne continuation.

Compte-rendu

- rédigé par l'Equipe UPEA
- remis à Mme Aubert le 26/06/13

le 3/07/13

C. AUBERT

Directrice des classes primaires